

Documents de pharmaSuisse pour la période d'assistantat

Liste des documents à compléter et renvoyer:

Documents	Envoi à:	Envoi jusqu'à:
<p>Contrat de travail, y.c. annexe</p> <p>✎ utiliser le contrat spécifique à l'université (Genève, Berne, Bâle, Zurich)</p> <p>✎ remplir le contrat en 3 exemplaires</p>	<p>Envoyer une copie du contrat et annexe, avec une copie de l'attestation de formateur:</p> <ul style="list-style-type: none"> > sous forme électronique (email) > à la personne de contact de la Commission régionale attribuée à l'université concernée. <p>Si la période d'assistantat est effectuée dans un canton qui relève d'une autre Commission régionale, il faut également envoyer une copie du contrat de travail à la personne de contact de la région où se trouve la pharmacie formatrice.</p> <p>Adresses de contact: voir partie 4. du « Guide pour la période d'assistantat »</p>	<p>D'ici la fin de la semaine d'entrée en fonction de l'assistant</p>
<p>Annexe au contrat de travail</p>	<p>Envoyer une copie avec le contrat (voir ci-dessus)</p>	<p>Voir ci-dessus</p>
<p>Période d'assistantat</p>		
<p>Attestation de la période d'assistantat</p>	<p>À envoyer à l'université concernée:</p> <ul style="list-style-type: none"> > Université de Genève – ISPSO > Université de Bâle > Université de Berne > ETH Zurich <p>Contact: Secrétariat ou administration des études, veuillez-vous référer aux directives de l'université concernée.</p>	<p>À la fin de la période d'assistantat</p>

Les autres documents de pharmaSuisse pour la période d'assistantat – Guide et outils (checklists et formulaire d'évaluation) – sont à disposition pour information ou utilisation personnelle.

L'université de Bâle demande en outre les documents suivants:

Documents	Envoi à:	Jusqu'à:
<p>Studienvertrag (Teil I) Assistenzzeit in der Apotheke</p>	<p>Koordinationsstelle für die Assistenzzeit Universität Basel</p>	<p>Avant le début de la Kern-Assistenzzeit</p>
<p>Studienvertrag (Teil I) Assistenzzeit im Spital</p>	<p>Koordinationsstelle für die Assistenzzeit Universität Basel</p>	<p>Avant le début de la Mantel-Assistenzzeit</p>
<p>Période d'assistantat</p>		
<p>Evaluation „pass/fail“ de la période d'assistantat (« Bewertung der Assistenzzeit » = Teil II des Studienvertrags)</p>	<p>Koordinationsstelle für die Assistenzzeit Universität Basel</p>	<p>À la fin de la période d'assistantat</p>

